

Devenez spécialiste EN ÉVALUATION D'ENTREPRISES

La financiarisation croissante de la vie économique, l'évolution des méthodes comptables, la demande accrue de sécurité et d'équité des transactions sur les actifs financiers, le développement de la transmission d'entreprise, les évolutions fiscales constantes génèrent des besoins de compétences nouvelles en évaluation d'entreprises. Dans la logique de ses valeurs d'interprofessionnalité et d'échanges entre praticiens confirmés partageant une même éthique, la CCEF a mis en place depuis 2009 une formation à l'évaluation des entreprises.



La formation consiste à :

- Approfondir et actualiser les connaissances des professionnels,
- Développer une application professionnelle et pragmatique,
- Créer un environnement d'échanges d'expérience entre les participants.



Public / Prérequis

Cette formation de haut niveau s'adresse en priorité aux **professionnels de la comptabilité, de la finance, de la gestion, du droit, de la fiscalité** et travaillant dans les univers industriels, bancaires, financiers, de services et dans l'administration fiscale.

Une expérience significative dans le domaine de l'évaluation d'entreprises est souhaitée.



Déroulé

Dans le cadre de la formation continue, la CCEF propose un cursus de formation en **deux cycles d'une durée d'un an chacun.**

Dispensée par des experts, le contenu de l'enseignement combine travail individuel sur la base d'un package d'auto-formation très riche, complété de séances de travail d'une journée et de supports pédagogiques.

Les modules sont mis à disposition du candidat sur l'intranet de la formation. Chaque module donne lieu à une journée de formation d'approfondissement avec un expert. Le nombre de participants étant **limité à 25/30 candidats par promotion.** Chaque année se conclut par une journée de tests, une en 1ère année, validant le passage en 2^{de} année, puis une nouvelle journée de tests en 2^{de} année pour la validation des acquis, la réussite de ces derniers donnant lieu à la délivrance d'un certificat.

Il est possible d'adapter le rythme de la formation en fonction des contraintes professionnelles. La formation allie cours en présentiel (7 jours en 1ère année et 8 jours en 2^{de} année) et cours en distanciel (3 jours en 1ère année et 2 jours en 2^{de} année).

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables











Les modules et leurs formateurs

Formation continue • Cursus sur 2 ans (143h) - 20 jours • Période : janvier à octobre 2025/2026



1ère année



 M 1 - Accueil et Intro conduite de la mission Par Joëlle LASRY



 M 2 - Les contextes de l'évaluation et leurs méthodes

Par Jean-François PANSARD ou François DELBECQ



■ M 3 - Analyse stratégique - 1ère partie Par Jean-François PANSARD ou François DELBECQ



 M 4 - Les clés du diagnostic financier Par Fabrice VIDAL



• M 5 - Retraitement du bilan et compte de résultats Par Fabrice VIDAL



■ M 6 - Les concepts de l'évaluation Par Olivier GRIVILLERS



 M 7 - Structurations juridiques et fiscales des opérations Par Delphine POIDATZ et Marc MICHEL



M 8 - Présentation des approches : patrimoniales/multiples et DCF Par Fabrice VIDAL



 M 9 - Théorie et Pratique Par Lionel CANIS



 M 10 - Contentieux de l'évaluation Par Thierry SAINT-BONNET



M 11 - Méthodes analogiques et multiples Par François BIANCO



M 12 - Marques et options Par François BIANCO



 M 13 - Quizz corporate finance Par Olivier GRIVILLERS



■ M 14 - Journée de cas pratiques Par Lionel CANIS / Vincent JUGUET



Test de fin de 1^{ère} année

2de année



• M 15 - DCF, flux, coût du capital: approffondissement Par Franck BANCEL



■ M 16 - Cas pratique sur les retraitements du REX et sur la trésorerie nette Par Lionel CANIS



M 16 - Cas pratiques des transactions Par Lionel CANIS



■ M 17 et M 18- Cas pratiques Par Vincent JUGUET / Teddy GUERINEAU



 M 19 - Opportunités réglementaires de l'évaluation - Théorie Par Olivier GRIVILLERS



 M 20 - Opportunités réglementaires de l'évaluation - Pratique Par Zoé CONSTANTIN



■ M 21 et M 22 - Analyse stratégique - 2ème partie Par Jean-François PANSARD ou François DELBECQ



■ M 23 - Méthode Monte Carlo Par Michel TERNISIEN

Par Vincent JUGUET



M 24 - Évaluation sectorielle (bio-tech, immobilier...) Par Jean-François PANSARD ou François DELBECQ



M 25 - De l'évaluation à la transaction



■ M 26 et M 27 - Cas pratique : Valorisation des actions gratuites Commissariat aux apports Par Teddy GUERINEAU / Jöelle LASRY



 M 28 - Préparation au test final Par Vincent JUGUET / Jean-François PANSARD ou François DELBECQ



Test de validation de fin de cursus



Présentiel



Distanciel



À l'issue du test, les candidats ayant réussi et adhérant à la CCEF rejoindront le collège des évaluateurs d'entreprises certifiés CCEF®













Franck BANCEL

- Professeur à l'ESP Europe, docteur en sciences et gestion, spécialisé en finances d'entreprise, finance internationale, ingénierie financière et gouvernance des entreprises.
- Auteur
- · Président du département SEGF
- Doctorat en sciences de gestion Grenoble 2



François BIANCO

Les formateurs

 Évaluation, transaction services (audit d'acquisition...), formateur

Zoé CONSTANTIN • Directrice en investissement · Conseil en cession-acquisition · Évaluation d'actifs et de sociétés



Lionel CANIS

- Spécialiste en cession des PME et levée de fonds (France entière)
- Conseil en stratégie et amélioration de la performance
- · Expert en évaluation d'entreprises certifié CCEF
- Ingénieur école centrale de Paris



François DELBECQ

- Expert-comptable et commissaire aux comptes
- Spécialisé dans les domaines de la transmission d'entreprises, de l'évaluation et du traitement des entreprises en difficulté



Olivier GRIVILLERS

• Expert-comptable et commissaire aux comptes

- Diplômée chartered financial analyst - CFA (USA)

- Expert en finance près de la cour d'appel de Versailles
- Dipômé de l'ESCP Europe, auteur d'ouvrages et articles en évaluation d'entreprises



Teddy GUÉRINEAU

- Évaluation et expertises indépendantes
- Assistance au contentieux et arbitrage
- Commissariat aux apports et à la fusion
- Maîtrise de sciences techniques comptables et financières et DESS 225 finance d'entreprise et d'ingénierie financière - Paris IX Dauphine



Joëlle LASRY

- Expert-comptable et commissaire aux comptes
- · Conseil et évaluation en investissements financiers
- Maîtrise de sciences de gestion Paris I Panthéon



Vincent JUGUET

- Directeur de cabinet de fusion/acquisition spécialisé dans la cession d'entreprise, l'acquisition et le conseil de levée de fonds
- Président de l'AFiTE, membre de la SFAF
- Diplômé de l'EBS



Jean-François PANSARD

Responsable de la formation

- Expert-comptable
- Président de la commission évaluation de la CCEF
- Diplômé de HEC, licence de mathématiques



Marc MICHEL

- Expert-comptable et commissaire aux comptes
- Expert judiciaire près la cour de Versailles et des cours administratives d'appel de Paris et Versailles
- Diplômé d'études comptables supérieures



Thierry SAINT-BONNET

- · Expert-comptable et commissaire aux comptes
- Expert auprès de la cour d'appel de Paris et les cours adminsitratives d'appel de Paris et de Versailles
- · Maîtrise en droit privé, DEA de fiscalité



Delphine POIDATZ-KERJEAN

- Avocate associée droit des sociétés, conseil et contentieux
- DEA droit des affaires et DESS droit européen des affaires -Université Paris II Panthéon Assas



Fabrice VIDAL

- Expert-comptable et commissaire aux comptes
- Expert en évaluation d'entreprises certifié CCEF • Diplômé de l'école supérieure de commerce de Bordeaux (Kedge Business School)



Michel TERNISIEN

- · Économiste, conseil, ancien gérant
- Auteur d'ouvrages et articles en finance d'entreprise
- Ancien responsable d'un cabinet d'ingénierie financière
- Diplômé d'études supérieures en sciences économiques
- Paris I Sorbonne













Moyens pédagogiques

- Chaque module dispose d'un support et/ou d'un ouvrage.
- Une journée de perfectionnement et de contrôle de connaissances est dispensée pour chacun d'entre eux.
- Durant le cursus des exercices et des cas pratiques seront réalisés au cours des journées, ainsi qu'à titre individuel à la demande des formateurs.

Coûts

- Tarif: 3 800 € HT (soit: 4 560 € TTC) par année de formation.
- Tarif CJEC, ACE-JA, Jeunes notariat et tous professionnel justifiant de moins de 3 ans d'exercice : 1 900 € HT (soit : 2 280 € TTC*) par année de formation.

Incluant les supports, les ouvrages, les journées d'accompagnement et les tests. Formule déjeuners : 291,67 € HT (soit 350 € TTC) pour les journées en présentiel.

(*) Sur présentation d'un justificatif ou d'une attestation

Modalités

Modalités complètes : guide pédagogique et règlement intérieur sur **www.ccef.net** Rubrique > Formations > Spécialisation en évaluation d'entreprises

Pour toute question relative aux **modalités d'accès des personnes en situation de handicap**, merci de vous adresser à Sylvie Gaillet-Latté. Nos lieux de formation sont aménagés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Nous pouvons adapter nos formations à votre handicap dans la mesure du possible.

Pour connaître le montant de votre prise en charge, rapprochez-vous de votre organisme financeur en renseignant notre numéro d'activité :

11 75 45117 75

Inscription et sélection

La sélection des candidats se fait sur dossier. Une expérience significative dans le domaine de l'évaluation d'entreprises est requise. Le dossier de candidature est à remettre au maximum quinze jours avant le début de la formation.

CONTACT

Sylvie GAILLET-LATTÉ ccefsl@orange.fr
Tél. 01 44 94 27 70



CCEF 120 avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS

N° de SIRET: 390 791 614 00055

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables











